

Groupement Académique du Grand Est.	Session 2002	CORRIGE	
C.A.P. OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE L'AUDIO-VISUEL			
Épreuve : EP3 Législation professionnelle	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 1/2

1) RENSEIGNER LE TABLEAU CI-DESSOUS EN PRECISANT : la classe de l'incendie, le type de combustible et l'agent extincteur approprié (le plus efficace)
Une seule réponse par case (8 points)

CLASSE DE FEU	TYPE DE COMBUSTIBLE	AGENT EXTINCTEUR APPROPRIE	
A	SOLIDES	EAU	2 pts
B	LIQUIDES INFLAMMABLES	POUDRE	2 pts
C	GAZ	POUDRE	2 pts
D	METAUX	POUDRE SPECIALE	2 pts

2) L'incendie peut se propager de plusieurs manières.
Veillez préciser les différents modes de propagation. (2 points)

- conduction (0,5 pt)
- rayonnement (0,5 pt)
- convection (0,5 pt)
- déplacement (transport, écoulement, explosion) (0,5 pt)

3) Parmi les activités réalisées dans les Etablissements recevant du public , à quel type correspond les salles de projection ? (1 point)

L

4) Quel est le document que l'exploitant d'une salle de projection doit présenter à la commission de sécurité lors de son contrôle ? (1 point)

Le registre de sécurité

5) Une installation de projection mobile peut être réalisée dans une salle autre que de projection ; quelles sont les conditions à respecter dans ce cas là ? (2 points)

- ne peut être déplacé qu'en dehors de la présence du public (0,5 pt)
- ne doit diminuer les dégagements (0,5 pt)
- ne pas masquer l'éclairage de sécurité (0,5 pt)
- ne pas faire obstacle au désenfumage (0,5 pt)

Groupement Académique du Grand Est	Session 2002	CORRIGE	
C.A.P. OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE L'AUDIO-VISUEL			
Épreuve : EP3 Législation professionnelle	Durée : 1 h 30	Coeff. : 3	Page 2/2

6) Quels sont les différents moyens de secours des établissements recevant du public ? (5 points)

- *les moyens d'extinction (extincteurs, colonnes sèches et humides, robinets d'incendie armés, hydrants, installation d'extinction automatique, déversoir ponctuel..) (1 pt)*
- *les dispositifs visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers (voies sapeurs pompiers, trémies d'attaque, tours d'incendie, plans et consignes) (1 pt)*
- *les services employant les personnels de sécurité (1 pt)*
- *les systèmes de détection incendie ,diffuseurs d'alarme, de boîtiers déclencheurs manuels, système de mise en sécurité (1 pt)*
- *les moyens d'alerte (téléphone urbain, ligne spécialisée) (1 pt)*

7) Quelles sont les restrictions prévues concernant les sièges mobiles dans les salles de projections par le règlement de sécurité ? (1 point)

Ils sont interdits dans les salles. (0,5 pt)

Ils sont admis dans certaines dépendances (bar, foyer, hall..) (0,5 pt)